

Classe d'
Informatique
Musicale et des
Technologies
Appiquées à la
Musique




Enseignant
Bernard Rétif

b.retif@caenlamer.fr

Conservatoire de Caen
1 rue du Carel - CS 52700 - 14027 Caen cedex 9
☎ 02.31.30.46.70

conservatoire@caenlamer.fr

www.conservatoiredecaen.fr

un établissement de la communauté urbaine  **Caen lamer**

L'enseignement de la CIMTAM s'adresse à un public d'horizons variés : musiciens évoluant dans le cadre des « musiques d'aujourd'hui », musiciens classiques déjà intégrés au conservatoire, professeurs d'école de musique ou encore bons musiciens lecteurs autodidactes.

Le but de cet enseignement est d'être un lieu où les nouvelles technologies sont démystifiées pour être pleinement remises dans les mains des musiciens sans formation technique préalable.

La méthode d'enseignement repose sur la compréhension. Il s'agit d'un enseignement organisé par étapes successives s'appuyant les unes sur les autres. La formation est organisée par tâches et s'appuie sur des réalisations hebdomadaires personnelles et obligatoires.

L'intégration de la classe dans un établissement qui produit de nombreux spectacles permet aux élèves qui le souhaitent une approche vivante des technologies d'enregistrement, de sonorisation et de captation vidéo.

Il n'est pas obligatoire de posséder du matériel d'informatique musicale pour suivre l'enseignement : les élèves peuvent utiliser celui de la classe pour réaliser leurs travaux.

Il est en revanche indispensable de disposer d'un accès internet.

Les technologies appliquées à la musique sont :

- l'informatique musicale (cf. ci-dessous),
- toutes les techniques actuelles participant à la vie du musicien d'aujourd'hui : synthèse sonore, lutherie électronique, sonorisation, captation de concerts, publication web, etc...

L'informatique musicale, c'est essentiellement :

- la composition (ou séquençement) à l'aide d'un logiciel spécialisé tandis que les sons sont générés par des synthétiseurs (eux-mêmes pouvant être simulés par un ordinateur et appelés dans ce cas instruments virtuels),
- l'édition et l'impression de partitions,
- l'enregistrement, le montage, le mixage audio-numérique et la fabrication de phonogrammes et de vidéogrammes sur tous supports (cd, dvd, bd, web).

LE PARCOURS...

Conditions d'accès

- Être âgé de 15 ans minimum
- Avoir un bon niveau de pratique musicale

Durée :
2 ans

Organisation de l'enseignement

- 2 heures hebdomadaires, en groupe
- Travaux personnels obligatoires

Le cursus est sanctionné par la délivrance d'un certificat d'informatique musicale.

Contenu de l'enseignement

1^{ère} année :

- Formation à la compréhension des outils informatiques
- Formation au système M.I.D.I.
- Formation au séquençement sur le logiciel Cubase
- Formation à l'édition de partitions
- Formation à l'audio numérique (enregistrement, mixage, boucles, etc...)
Accès à la seconde année par un contrôle continu des travaux hebdomadaires et un contrôle écrit des connaissances.

2^{ème} année :

- Postproduction video
- Initiation à la production video HD : tournage et montage
- Prise de son au couple (technique du couple variable)
- Mixage et production multicanal
- Production de phonogrammes
- Maîtrise des outils de la sonorisation
- Approfondissement de Cubase
- Réalisation de partitions complexes
- Production musicale de type symphonique
- Musique pour l'image
- Maîtrise du PC, constitution, formatage, installation
- Réalisation de câblages
- Initiation à l'éclairage (DMX)
Présentation d'un dossier de fin d'études à un jury en vue de l'obtention du certificat.

Conférences & ateliers transversaux mensuels en libre accès pour les élèves : synthèse sonore, publication web, signaux audiofréquence, acoustique, formats vidéos, installations performances, techniques de studios, réseaux audio, assemblage d'ordinateurs, etc...

Premières inscriptions : nouveaux élèves

Préinscriptions du 15 juin au 27 août 2018 www.conservatoiredecaen.fr

Réinscriptions

Du 1^{er} au 25 juin 2018 : vous devez **impérativement** vous réinscrire administrativement sur le portail usager (www.conservatoiredecaen.fr – cliquez sur « Mon compte ») en saisissant l'adresse e-mail que vous avez communiquée au conservatoire et votre mot de passe personnel associé.

Au cours de la deuxième semaine* de juillet, le dossier pédagogique vous sera alors envoyé par courrier postal. Il doit être retourné uniquement par voie postale au plus tard le 17 août 2018.

TARIFS

Frais de dossier (par élève) 40 €
Obligatoires et non remboursables

Droits d'inscription (par élève)*

Catégorie d'élèves exonérés :

Élèves inscrits exclusivement en atelier handicap à titre individuel exonérés

Élèves inscrits exclusivement en licence (droits dus à l'université) exonérés

Autres :

Élève domicilié hors communauté urbaine Caen la mer 536 €

A partir du 2^{ème} élève si un 1^{er} élève inscrit au tarif plein de 536 € 376 €

Élève domicilié dans la communauté urbaine Caen la mer, application du quotient familial : 7 tranches de 150€ à 320€ (consulter la grille tarifaire sur www.conservatoiredecaen.fr, simulateur en ligne).

Forfait (par élève)

Membre de la Fraternelle (sur présentation du justificatif avant le 31/10/17) 159 €

Intervention dans le cadre de la formation professionnelle 92 €/h

**Les droits d'inscription peuvent faire l'objet d'un prélèvement automatique.*

Reprise des cours : à partir du 17 septembre 2018